



GUIDE DU PARENT – 2026



450 365-4782
450 755-4782



CAMP DE JOUR
MUNICIPAL
CONFORME

2026

25 JUIN AU 19 AOÛT* 2026

Pour les enfants de 5 ans, ayant complété la maternelle, jusqu'à 12 ans d'âge primaire, résidant à Saint-Ambroise-de-Kildare.

Les enfants doivent avoir atteint l'âge de 5 ans en date du 30 septembre 2025.

**Semaine du 17 au 19 août à capacité réduite.*

ET C'EST PARTI!

BIENVENUE AU CAMP DE JOUR DE SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE!

C'est avec un immense plaisir que nous vous souhaitons la bienvenue au camp de jour de Saint-Ambroise-de-Kildare.

Au cours de la saison 2026, vos enfants auront la chance d'être entourés d'une équipe énergique, dynamique et scintillante. Ils vivront une panoplie d'activités enrichissantes, sportives, artistiques et socio-éducatives.

Nous sommes également fiers de pouvoir compter sur la présence de notre nouvelle coordonnatrice du camp de jour **Cerisette**. Cactus et Spicy, deux nouveaux responsables de site seront présent avec elle cet été. Ensemble, ils sauront reprendre le flambeau du camp de jour.

Ce tout nouveau guide du parent vous servira tout au long de la saison estivale. Il s'agit d'un outil d'information qui vous présente l'entièreté de notre camp de jour.

Pour conclure, nous vous souhaitons, à vous et à votre enfant, un fabuleux été en notre compagnie.

**SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE**



C'EST L'ÉTÉ (*HOURRA*)!

MISSION

La mission du camp de jour de Saint-Ambroise-de-Kildare est d'offrir aux Ambroisiennes et Ambroisiens de 5 à 12 ans une programmation diversifiée et inclusive dans un espace agréable et sécuritaire. Notre mission est donc d'offrir un service de qualité incluant des activités sportives, artistiques et socio-éducatives.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Offrir des activités sportives, artistiques, récréatives, de plein air et socio-éducatives enrichissantes où le plaisir se combine à de nouveaux apprentissages;
- Offrir un encadrement sécuritaire à l'ensemble des enfants;
- Contribuer au développement de l'autonomie, de l'estime de soi et de l'adoption de saines habitudes de vie de l'enfant;
- Permettre aux enfants de s'impliquer dans une vie de groupe et de développer ses habiletés sociales au sein du groupe;
- Répondre aux besoins d'intégration, d'accommodements et d'inclusion des enfants.

RATIOS D'ENCADREMENT

Pour l'année 2026, la capacité du camp de jour est de **180 enfants** par semaine répartis en fonction des ratios de l'Association des camps du Québec. Nous répartirons les 180 places en 7 groupes.

QU'EST-CE QU'UN RATIO D'ENCADREMENT?

Un ratio d'encadrement est le nombre d'enfants qu'une animatrice ou un animateur peut avoir à sa charge, selon la catégorie d'âge des enfants. En tant que camp de jour conforme par l'ACQ, nous nous devons de respecter ces ratios afin d'assurer la sécurité de l'ensemble des participantes et des participants.



5-6 ANS

1 animateur/10 enfants



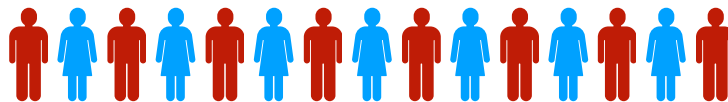
7-8 ANS

1 animateur/12 enfants



9-12 ANS

1 animateur/15 enfants



PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Pour l'année 2026, le camp de jour accueillera **180 enfants** par semaine, séparés en fonction des ratios de l'Association des camps du Québec. Nous répartirons les 180 places en 7 groupes.



AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE AVANT LE LUNDI 13 AVRIL 2026, 8 H 30. LES INSCRIPTIONS ONT LIEU UNIQUEMENT EN LIGNE VIA LA PLATEFORME AMILIA.

- 1 Rendez-vous sur notre site Internet dans la section « **Loisirs, culture & communauté - Camp de jour** »;
- 2 Une fois sur la page, rendez-vous sur l'onglet « **Procédure d'inscription** » et cliquez sur le lien d'inscription;
- 3 Une fois rendu sur le logiciel Amilia, connectez-vous à votre compte et rendez-vous dans la boutique pour trouver l'item « **Camp de jour 2026** »;
- 4 Sélectionnez la catégorie d'âge de votre enfant et sélectionnez les semaines de camp de jour souhaitées et y inscrire votre ou vos enfants et cliquez sur « **Commande** ». Répéter le processus pour les autres semaines souhaitées en cliquant sur « **poursuivre les achats** »;
- 5 Ajoutez l'article associé « **Frais d'inscription** » à la commande et choisir la grandeur du chandail - un chandail par participant seulement;
- 6 Une fois l'ensemble des semaines et le frais d'inscription sélectionnés, cliquez sur « **Commande** »;
- 7 Vous devez remplir et valider les formulaires d'inscription pour l'ensemble des membres de la famille. Il est important d'inscrire de vraies informations. Une fois l'étape terminée, vous pourrez poursuivre votre commande;
- 8 Vous devez compléter les informations de paiement (carte de crédit);

Enfin, complétez votre commande et obtenez votre confirmation. Une fois les semaines sélectionnées dans le panier, vous disposez d'une période de **30 minutes** pour compléter votre commande. **Nous vous recommandons fortement de procéder à l'ouverture de votre compte Amilia avant la période d'inscription.**

VOLET ACCOMPAGNEMENT

Si votre enfant a besoin d'un accompagnement particulier, veuillez communiquer avec le Service des loisirs afin de préciser vos besoins avant le vendredi 17 avril 2026 (12 h). L'inscription se fera au moyen d'un formulaire en ligne disponible dans la section « **Loisirs, culture & communauté – Camp de jour** », sous l'onglet « Demande d'accompagnement », entre le lundi 13 avril et le vendredi 17 avril 2026 (12 h). Une fois rempli, le formulaire devra être transmis par courriel à : amaheu@saintambroise.ca. Un employé du Service des loisirs vous contactera par la suite pour vous informer des prochaines étapes.

PAIEMENTS & TARIFS

→ Frais d'inscription : **30 \$/enfant**

→ Tarif par semaine : **100 \$***

*Semaine du 25 juin au 26 juin 2026 (2 jours) : **40 \$**

Semaine du 29 juin au 3 juillet 2026 (4 jours) : **80 \$ - fermé le 29 juin 2026.

***Semaine du 17 au 19 août 2026 (3 jours) : **60 \$ - capacité réduite**

Un rabais de **20 %** sera accordé au deuxième enfant et un rabais de **30 %** pour le troisième enfant et les suivants, automatiquement!

Nous vous offrons la possibilité de payer le camp de jour en **3 versements** :

→ **PREMIER VERSEMENT** : à l'inscription;

→ **DEUXIÈME VERSEMENT**: 20 mai 2026;

→ **TROISIÈME VERSEMENT**: 19 juin 2026.

La totalité des frais d'inscription devra être payée avant le début du camp de jour.

Les paiements peuvent se faire de la façon suivante :

→ Dans votre dossier citoyen sur Amilia (en préenregistrant les 3 versements lors de l'inscription) avec une carte de crédit (Visa ou MasterCard);

→ En personne au bureau municipal (pendant nos heures d'ouverture) avec argent comptant, carte de débit ou de crédit Visa ou MasterCard.

Relevé 24 : il est nécessaire d'avoir avec vous le numéro d'assurance sociale du parent ou tuteur bénéficiaire du relevé 24 (émis en février 2027). Si vous choisissez de ne pas inscrire votre NAS, aucun relevé 24 ne sera émis. Pour tout changement relatif à votre relevé 24, veuillez communiquer avec nous à l'adresse suivante : **amaheu@saintambroise.ca**

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT



AVANT LE 1ER JUIN

Il sera possible d'annuler ou de transférer sans frais des semaines pour le camp de jour estival selon les places disponibles, en déposant une demande écrite, **jusqu'au 1er juin**. Dans le cas d'une modification à la baisse avant le 1er juin, un remboursement sera effectué. Les frais d'inscription ne sont pas remboursables.



APRÈS LE 1ER JUIN

Aucun remboursement ne sera effectué, à moins que ce soit pour des raisons médicales. La participante ou le participant devra alors présenter une attestation médicale et se verra rembourser la totalité des frais au prorata des jours non-utilisés.



TRANSFERT DE SEMAINE

Après le 1er juin, il sera possible de transférer des semaines d'activités si la demande est formulée par écrit, et ce, **6 jours ouvrables** avant le début des activités.

Si le délai est respecté, le transfert sera possible **UNIQUEMENT** si le nombre de places disponibles le permet. Advenant que le nombre de places ne permette pas un transfert de semaine, la demande sera refusée, et aucun remboursement ne sera effectué.



AJOUT DE SEMAINE PENDANT L'ÉTÉ

Pour ceux qui désirent ajouter une semaine au cours de l'été, vous devez inscrire votre enfant au plus tard le **mercredi précédant** la semaine choisie. L'inscription sera acceptée seulement si le nombre de places le permet. Pour l'inscription, veuillez communiquer avec Anthony Maheu, coordonnateur des loisirs au **450 755-4782, poste 103**.

LOCAUX & RENCONTRE DE PARENTS



LIEUX & LOCAUX

L'ensemble des locaux est centralisé dans le secteur de la **salle communautaire Gilles-Courchesne (750, rue Principale)**. Dans le cadre des activités, nous utilisons le parc du Chalet des loisirs et le gymnase de l'école Notre-Dame-de-la-Paix.

L'accueil du service de garde sera situé à l'extérieur de la salle communautaire sous un chapiteau. Vous serez informé du groupe de votre enfant par courriel une semaine avant que le camp de jour commence.

Un local sera attribué à chacun des groupes en fonction de la capacité du local et du nombre de personnes.

RENCONTRE DE PARENTS

La rencontre de parents aura lieu le **mercredi 10 juin 2026** de 18 h à 20 h à la salle communautaire Gilles-Courchesne (750, rue Principale). C'est une belle occasion de rencontrer l'équipe de coordination et d'animation pour l'été 2026.

Au cours de la rencontre de parents, différents kiosques seront sur place :

- Informations générales;
- Programmation des activités;
- Thématique;
- Sorties & activités;
- Remise du chandail;
- Santé & sécurité.

Comme indiqué, la remise des chandails aura lieu lors de cette rencontre. Si vous êtes absents, sachez que le chandail de votre enfant lui sera remis à son premier jour de camp.

FONCTIONNEMENT

HORAIRE & LIEU

Le camp de jour de Saint-Ambroise-de-Kildare est ouvert du 25 juin au 19 août* 2026, de 6 h 45 à 17 h 30. Le service de garde est ouvert à tous les matins dès 6 h 45 et en fin de journée jusqu'à 17 h 30.

ARRIVÉE & DÉPART AU CAMP DE JOUR

Les arrivées (6 h 45 à 9 h) et les départs (16 h à 17 h 30) se font à la salle communautaire Gilles-Courchesne (750, rue Principale). Pour une question de sécurité, nous vous demandons ne pas laisser votre enfant seul avant l'ouverture. Si vous le faites, vous ne pourrez pas tenir le camp de jour responsable de quoi que ce soit en cas d'incident. Lors de votre arrivée et du départ, nous vous demandons de signaler la présence de votre enfant à l'employé qui se trouvera à la table du service de garde. Pour une arrivée tardive ou un départ hâtif (avant 16 h), veuillez le signaler au **450 365-4782**.

PROCÉDURE POUR UN ENFANT QUITTANT SEUL LE CAMP DE JOUR

Afin d'assurer la sécurité des enfants quittant seuls le camp de jour, la procédure suivante doit être respectée :

AUTORISATION PARENTALE

- Les parents doivent avoir rempli et signé un formulaire d'autorisation permettant à leur enfant de quitter seul le site du camp;
- Cette autorisation doit être validée par la direction du camp avant la première journée de fréquentation.

VÉRIFICATION QUOTIDIENNE

- Chaque jour, l'équipe d'animation vérifie la liste des enfants autorisés à quitter seuls;
- L'enfant doit signaler son départ à son animateur et au responsable du service de garde avant de partir.

MOMENT ET MODE DE DÉPART

- L'enfant peut quitter seul uniquement à l'heure convenue avec les parents;
- Il doit sortir par l'entrée principale et sous la supervision d'un membre de l'équipe.

CONTRÔLE ET CONSIGNATION

- Le responsable du service de garde note l'heure de départ de l'enfant dans le registre prévu à cet effet (feuille de présence);
- En cas de retard ou de situation inhabituelle (ex. : l'enfant hésite à partir, mentionne un changement dans son trajet, etc.), un parent sera contacté avant son départ.

MESURES DE SÉCURITÉ SUPPLÉMENTAIRES

- Si les conditions météorologiques ou d'autres facteurs représentent un risque, l'équipe de coordination se réserve le droit de contacter les parents avant d'autoriser le départ;
- L'enfant doit connaître son chemin de retour et avoir les coordonnées d'un adulte responsable en cas de besoin.

SERVICE DE GARDE

Le service de garde est ouvert à partir de 6 h 45 à 9 h et de 16 h à 17 h 30 et a lieu à la salle communautaire Gilles-Courchesne (750, rue Principale).

Le service de garde est accessible pour tous les enfants inscrits au camp de jour. Durant cette période, le code de vie du camp de jour ainsi que les règlements généraux devront être respectés.

RETARDS

Après 17 h 30, si un enfant n'a pas quitté, le responsable du service de garde communiquera avec les parents. Prenez note que le parent devra payer une pénalité de **5 \$ par tranche de 5 minutes et ce, par enfant.** La facturation vous sera envoyée par courriel via le logiciel Amilia.

ABSENCES

Si votre enfant est absent, il est de **VOTRE** responsabilité d'en informer le camp de jour en envoyant un message texte au **450 365-4782** (***voir la procédure dans la section Communications***). Si le camp de jour n'a pas été informé de l'absence de votre enfant, celui-ci sera considéré comme absent à partir de 9 h.

POLITIQUE DE DÉPART SÉCURITAIRE

Si un individu ne se trouve pas sur la liste des personnes autorisées, l'employé se réserve le droit de demander une pièce d'identité avec photo et de communiquer avec les adultes responsables pour s'assurer que l'enfant peut partir avec cette personne. S'il n'y a pas de réponse, nous refuserons de laisser partir l'enfant avec cette personne et ce, même s'il la connaît. Nous vous demandons d'être respectueux en tout temps avec l'employé qui se trouve devant vous.

Seules les personnes autorisées à l'inscription pourront quitter avec l'enfant. Afin de valider l'identité des personnes, une pièce d'identité avec photo vous sera demandée (en cas de doute). Vous pouvez également ajouter des personnes au besoin en communiquant avec le coordonnateur des loisirs par courriel à **amaheu@saintambroise.ca** ou par téléphone au **450 755-4782, poste 103.**

SANTÉ & SÉCURITÉ

La santé et la sécurité de l'ensemble des participants est la plus grande priorité du camp de jour de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare. Soyez assuré que toute l'équipe d'animation du camp de jour applique l'ensemble des règles exigées par la Municipalité. Les animateurs ont également reçu une formation de premiers soins.

FICHE MÉDICALE & PROBLÈME DE SANTÉ

Il est de **VOTRE RESPONSABILITÉ** de transmettre l'information concernant l'état de santé de votre enfant. En effet, si votre enfant a un problème de santé (allergies alimentaire, asthme, etc.) cela doit être inscrit sur sa fiche santé. Si, en cas d'urgence, nous devons utiliser un médicament (ex. inhalateur pour l'asthme) ou une trousse personnelle de secours (ex. Epipen), veuillez à ce que la coordonnatrice du camp de jour sache comment intervenir avec votre enfant en lui expliquant la démarche à suivre ainsi que l'endroit où se trouve l'Epipen dans le sac à dos de votre enfant.

S'il y a des modifications concernant l'état de santé de votre enfant avant le début ou pendant le camp de jour, il est de **VOTRE RESPONSABILITÉ** d'en informer la coordination. Elle assurera le suivi approprié auprès de l'animateur responsable de votre enfant.

Sachez que l'omission d'informations essentielles au sujet de votre enfant peut entraîner l'expulsion de ce dernier, et ce, sans remboursement.

MÉDICAMENTS

Les médicaments seront donnés seulement s'ils sont dans leur contenant original et sous prescription, accompagnés du **formulaire d'autorisation pour l'administration d'un médicament**. Tout médicament doit être remis à la personne responsable du camp de jour. Par souci de sécurité, les enfants ne peuvent conserver de la médication dans leur sac ou la boîte à dîner. Prenez note qu'aucun médicament ne sera administré par un animateur ou pris sous sa supervision sans le formulaire dûment rempli. Également, aucun médicament sans ordonnance du médecin ne pourra être administré par le personnel du camp de jour. Vous pouvez demander le formulaire à la personne responsable du camp lors du premier matin.

PREMIERS SOINS

En cas d'incident ou d'accident, un rapport est complété et les adultes responsables sont également informés. Si l'enfant est victime d'un accident nécessitant un transport en ambulance, il sera accompagné par un membre de l'équipe du camp de jour, jusqu'à l'arrivée des parents ou de la personne à joindre en cas d'urgence.



Les frais de transport seront facturés aux parents du participant.

SANTÉ & SÉCURITÉ

ENFANT MALADE

Si votre enfant est malade ou fiévreux, nous vous prions, par souci de sécurité, de le garder à la maison afin d'éviter de contaminer les autres enfants et le personnel d'animation. Dans le cas où l'état de votre enfant se modifie en cours de journée, vous serez immédiatement contacté par téléphone et nous vous demanderons de venir le chercher.

CRÈME SOLAIRE

Les enfants doivent apporter une bouteille de crème solaire identifiée à leur nom dans leur sac à dos **À TOUS LES JOURS**. Afin de faciliter les périodes d'application de crème solaire, nous vous recommandons d'acheter de la crème solaire en vaporisateur. Avant l'arrivée de votre enfant au camp de jour, nous vous demandons de lui en appliquer. Des périodes sont prévues à l'horaire pour que les enfants s'appliquent eux-mêmes de la crème solaire. Prenez note que le camp de jour de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare ne fournit pas de crème solaire et nous ne recommandons pas le partage de ce produit à cause des allergies.

HYDRATATION

Les animatrices et les animateurs du camp de jour de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare sont informés de l'importance d'une bonne hydratation. Afin de minimiser les risques de coup de chaleur et de déshydratation, l'équipe d'animation et les enfants font régulièrement des pauses afin de s'hydrater. La direction du camp de jour **OBLIGE** les parents à mettre une bouteille d'eau dans le sac de leur enfant. Les enfants ont accès à différents points d'eau potable dans chacun des bâtiments de la municipalité.

POUX

Si vous remarquez des lentes ou des poux dans les cheveux de votre enfant, veuillez le garder à la maison et communiquer avec la coordonnatrice du camp de jour, au **450 365-4782** pour l'en informer.



MATÉRIEL

AVEC MOI

- Vêtements confortables;
- Souliers fermés;
- Chapeau.



BOÎTE À DÎNER

- Un dîner froid ou chaud (**sauf pour les jours de sortie**);
- Deux collations;
- Une bouteille d'eau;
- Un breuvage (jus);
- Une plaque réfrigérante.

Lors des sorties, nous n'avons pas accès à un micro-ondes.

INTERDITS

- Aliments contenant des noix, des arachides et des fruits de mer;
- Boisson gazeuse ou énergisante;
- Bonbons;
- Contenant de verre.



SAC À DOS

- Portfolio du cahier de comportement;
- Bouteille d'eau (**OBLIGATOIRE**);
- Vêtements de rechange;
- Maillot de bain;
- Serviette;
- Souliers d'eau (**OBLIGATOIRE**);
- Chasse-moustiques;
- Crème solaire (vaporisateur);
- Imperméable;
- Chandail chaud (au besoin);
- Médicaments, si requis;
- Épipen, si requis.

INTERDITS

- Cellulaire;
- Tablette;
- Argent;
- Tous les jeux de la maison;
- Cartes Pokémon;
- Objets sensoriels.

Par souci de sécurité et de convenance, le port des items énumérés ci-dessous est à éviter au camp de jour. En cas de non-respect du présent code, les parents seront rapidement informés et selon la situation, un changement pourrait être exigé immédiatement ou pour le lendemain afin d'être conforme.

- Les vêtements et accessoires portant des inscriptions ou des images ou des logos vulgaires, discriminatoires, violents, homophobes et/ou racismes.
- Les vêtements et accessoires déplacés et/ou malséants.
- Les sandales de type « gougoune ».

Nous recommandons fortement d'habiller votre enfant de façon à ce qu'il soit confortable dans l'ensemble des activités. Un enfant se présentant avec une tenue qui n'est pas convenable aux activités ou sécuritaire, pourrait se voir **refuser** la participation à une ou des activités. Il est également important de bien identifier l'ensemble des objets de votre enfant. S'il perd un objet, la Municipalité ne pourra pas être tenue responsable. Une table d'objets perdus sera à l'entrée de la salle. Tout objet non-réclamé sera remis au comptoir vestimentaire dès le début du mois de septembre 2026.

COMMUNICATIONS

INFO-PARENT

À chaque vendredi, vous recevrez une info-parent par courriel avec l'horaire du groupe de votre enfant. Vous trouverez dans cette communication toutes les informations importantes à savoir sur la semaine qui suivra.



Il est important de transmettre une adresse courriel **valide** à l'inscription de votre enfant.

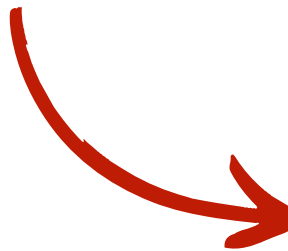
GROUPE FACEBOOK

Afin d'être à l'affût des informations tout au long de la semaine et des derniers rappels, nous vous invitons à rejoindre le groupe Facebook « **Camp de jour Saint-Ambroise-de-Kildare** ». Prenez note que le groupe n'est pas fait pour signaler l'absence de votre enfant.

MESSAGE TEXTE

Afin d'être rapide dans la transmission de l'absence de votre enfant ou pour préparer votre enfant au départ (avant 16 h), vous pourrez envoyer un message texte sur le cellulaire du camp de jour selon la procédure suivante.

450 365-4782



La personne responsable vous enverra un pouce en guise de réception du message. Il est important de mentionner le nom **COMPLET** (prénom + nom de famille) de votre enfant.

Prenez note qu'à partir de 16 h, nous ne prendrons plus les messages textes pour faire préparer les enfants.



COMMUNICATIONS

COMMUNICATIONS AVEC LES ANIMATEURS

Il est possible de communiquer avec l'animateur de votre enfant selon les façons suivantes :

- Discuter avec un membre de l'équipe de coordination présent lors du service de garde;
- Laisser un message sur la boîte vocale du camp de jour au **450 365-4782**;
- Envoyer un courriel à l'adresse suivante : **campdejour@saintambroise.ca**.

Lors de vos échanges avec nos employés, nous vous demandons de rester respectueux envers eux. Tout comportement irrespectueux est strictement interdit.

CAHIER DE COMPORTEMENT

Le cahier de comportement est un bon moyen de communication entre les parents et les animateurs responsables de votre enfant. En effet, en fin de journée, un animateur par duo doit compléter le cahier de comportement des enfants du groupe. Dans cet outil de communication, un système d'étoiles est utilisé afin de vous informer de l'état de la journée de votre enfant. Le cahier sera remis dans le portfolio de votre enfant dans son sac à dos de votre enfant et devra être retourné le lendemain matin dans son sac également.

Sachez qu'en cas de non-respect du code de vie, un suivi externe sera effectué. Ce suivi devra être signé par le parent et remis au responsable du service de garde. Prenez note que le suivi se doit de rester au camp de jour.

Une copie pourra être envoyée par courriel. Nous vous invitons à en faire la demande au responsable du service de garde qui transmettra l'information à la coordonnatrice du camp de jour.



CODE DE VIE

À LIRE AVEC VOTRE ENFANT!

- Je participe activement aux activités proposées;
- Je respecte les autres enfants et l'ensemble des employés du camp dans mes paroles et mes gestes;
- Je respecte le matériel et les lieux du camp de jour;
- J'écoute les animateurs et je respecte les consignes;
- Je m'habille convenablement pour participer aux activités;
- Je reste avec mon groupe en tout temps;
- Je fais les bons choix et je suis un modèle à suivre;
- Je fais preuve d'empathie et de solidarité;
- Je suis patient et respectueux lors des activités en groupe;
- Je garde une attitude positive, même face à un défi ou un désagrément;
- Je respecte les règles de sécurité en tout temps.

GRADATION DES SANCTIONS

La Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare est munie d'une politique « **tolérance zéro** » pour les enfants ayant un comportement inapproprié ou des gestes de violence. La direction générale de la Municipalité se réserve le droit d'exclure d'une activité, de suspendre ou de renvoyer un enfant dont la conduite sera jugée inacceptable dans le meilleur intérêt du camp de jour. En cas de manquement grave à ce code de vie, des mesures disciplinaires seront appliquées selon la gravité du ou des comportements. Notez que si les comportements sont répétitifs malgré les avertissements, l'enfant devra rencontrer un membre de la coordination. Chaque cas sera évalué selon la coopération des parents, la gravité et la fréquence du comportement des enfants.

GESTION DE LA DISCIPLINE

Lorsque vous venez chercher votre enfant, informez-vous auprès de l'équipe d'animation sur place pour savoir si votre enfant a passé une belle journée. Si votre enfant n'a pas passé une belle journée, vous devrez signer le billet de suivi. Chaque intervention sera appliquée en fonction de la nature de la situation et de sa gravité.

GESTES DE VIOLENCE

Les gestes de violence, sous toutes les formes, sont **INTERDITS** au camp de jour de Saint-Ambroise-de-Kildare. Tout comportement qui met la sécurité des autres en danger ne sera pas toléré. Un geste de violence (physique ou verbal) entraîne un retrait du groupe et une démarche devra être effectuée pour réintégrer le groupe.

DEGRÉ DE GRAVITÉ : MINEUR

ESCALADE DES SANCTIONS

ACTIONS POSÉES : mauvais langage, querelle, désobéissance, insulte, bousculade, crise, refus de participer, etc.

- Avertissement verbal;
- Retrait (15 minutes) + discussion avec l'animateur;
- Recherche active de solutions concrètes avec l'animateur et retrait (15 minutes);
- Retrait ou non-participation à une activité;
- Rencontre avec la personne responsable et appel aux parents selon la situation;
- Avis disciplinaire et rencontre avec les parents et la direction des loisirs et de la culture;
- Expulsion d'une journée*;
- Expulsion définitive du camp de jour*.

DEGRÉ DE GRAVITÉ : MAJEUR

ESCALADE DES SANCTIONS

ACTIONS POSÉES : violence physique, bris de matériel, crise de rage, fugue ou tout acte compromettant la sécurité des autres, cracher, licher les autres de manière intentionnelle, etc.

L'enfant est retiré du groupe :

- Rencontre avec l'animateur et la personne responsable;
- Rencontre avec le parent et la direction des loisirs et de la culture.

Selon la gravité de l'action :

- Avis disciplinaire;
- Suspension d'une à trois journées.

Expulsion définitive du camp de jour*.

En cas de suspension ou d'expulsion, la sanction sera effective immédiatement et la suspension sera appliquée pour la journée du lendemain. Aucune exception, ni dérogation ne sera faite quant au choix des jours de suspension.

**Aucun remboursement ne sera effectué pour les suspensions et expulsions définitives.*

ÉQUIPE D'ANIMATION

ÉQUIPE DE COORDINATION

Le camp de jour dispose d'une coordonnatrice et de deux responsables de site. Leur rôle principal est la gestion du camp de jour, ce qui inclut l'encadrement et l'évaluation des employés, le service à la clientèle, les mesures d'urgence et les communications aux parents.

INTERVENANT(E) EN CAMP DE JOUR

L'intervenant(e) en camp de jour est responsable des interventions auprès des enfants ayant des besoins particuliers en plus de soutenir les animateurs dans les interventions auprès des enfants. Au cours de la saison, l'éducatrice spécialisée réalisera des activités dans l'ensemble des groupes.

ÉQUIPE D'ANIMATION

Les animatrices et les animateurs ont comme responsabilité de proposer des activités enrichissantes aux enfants et d'assurer leur sécurité. Ils planifient, organisent et animent des activités adaptées aux enfants de 5 à 12 ans.

RESPONSABLE DU SERVICE DE GARDE

La personne responsable de service de garde est celle qui arrive en premier le matin et qui part en dernier le soir. Elle a la responsabilité de bien préparer les enfants pour leur journée de camp de jour.

ACCOMPAGNATRICE OU ACCOMPAGNATEUR SPÉCIALISÉ(E)

L'accompagnatrice ou l'accompagnateur spécialisé(e) doit assurer le bien-être de l'enfant qui est sous sa responsabilité tout en collaboration avec l'animatrice ou l'animateur du groupe pour veiller à son intégration.

FORMATIONS

L'ensemble du personnel du camp de jour de Saint-Ambroise-de-Kildare a reçu une formation de premiers soins de 8 heures, incluant le RCR et le DEA. Chaque animateur garde une trousse de premiers soins dans son sac à dos. Il y a également une trousse de premiers soins dans chacun des locaux de la municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare.

L'ensemble du personnel du camp de jour de Saint-Ambroise-de-Kildare a reçu la formation DAFA, en plus d'une formation maison de plus de 30 heures s'échelonnant de la mi-avril au début du camp, et des notions importantes spécifiques à notre camp de jour. L'ensemble des animateurs a plus de 16 ans ou un secondaire 4 de complété.



CAMP DE JOUR
MUNICIPAL
CONFORME

2026

Le camp de jour de Saint-Ambroise-de-Kildare est membre de l'Association des camps du Québec depuis 2021 !

UNE JOURNÉE EN CAMP DE JOUR!

7 h à 9 h : SERVICE DE GARDE

9 h à 9 h 15 : Rassemblement + prise des présences

9 h 15 à 10 h 30 : Animation dans les groupes

10 h 30 à 10 h 45 : COLLATION + CRÈME SOLAIRE + REMPLISSAGE BOUTEILLE D'EAU

10 h 45 à 12 h : Animation dans les groupes

12 h à 13 h : DÎNER + CRÈME SOLAIRE + REMPLISSAGE BOUTEILLE D'EAU

13 h à 14 h 15 : Animation dans les groupes

14 h 15 à 14 h 30 : COLLATION + CRÈME SOLAIRE + REMPLISSAGE BOUTEILLE D'EAU

14 h 30 à 15 h 30 : PÉRIODE AU PARC

15 h 30 à 16 h : Animation

16 h à 17 h 30 : SERVICE DE GARDE



ACTIVITÉS SPÉCIALES

Plusieurs activités spéciales et des journées thématiques auront lieu au cours de la saison. Les vendredis après-midis sont dédiés aux grands jeux en lien avec la thématique de l'été.

TREMPLIN SANTÉ

Depuis quelques étés, nous adhérons au programme Tremplin Santé. L'objectif du programme est d'inclure les saines habitudes de vie dans le cadre des activités du camp de jour. Les responsables du programme au sein du camp de jour sont les responsables de site. Ces derniers seront en charge de planifier et présenter aux groupes une activité sur les saines habitudes de vie, volet alimentation, chaque semaine.

POTAGER COLLECTIF

Tous les vendredis matins, chacun des groupes disposera de 20 minutes d'animation au jardin de l'école avec une des responsables de site.

VISITE À LA BIBLIOTHÈQUE

Chaque groupe effectuera des visites à la bibliothèque au cours de la saison. Les enfants pourront se choisir un livre et en faire la lecture.

GALA - MERCREDI 12 AOÛT 2026

Cette fête est une véritable tradition au camp de jour de Saint-Ambroise-de-Kildare. À quelques jours de la fin de l'été, toute l'équipe organise une soirée festive pour tous les enfants du camp de jour. La programmation de cette fête sera dévoilée au cours de la saison.



COORDONNÉES UTILES

DU 25 JUIN AU 19 AOÛT 2026, ENTRE 7 H ET 17 H 30



Audrey Gagné (Cerisette), coordonnatrice du camp de jour



450 365-4782



campdejour@saintambroise.ca



Salle communautaire Gilles-Courchesne (750, rue Principale, Saint-Ambroise-de-Kildare)

DU LUNDI AU JEUDI (7 H 45 À 12 H & 13 H À 16 H) + VENDREDI (8 H À 12 H)



Anthony Maheu, coordonnateur des loisirs



450 755-4782, poste 103



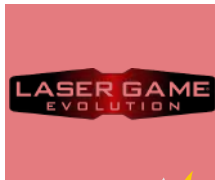
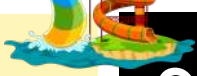
amaheu@saintambroise.ca



Bureau municipal (850, rue Principale, Saint-Ambroise-de-Kildare)

PROGRAMMATION



	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
SEMAINE 1 25 AU 26 JUIN (2 JOURS)		DERNIÈRE JOURNÉE D'ÉCOLE	 BONNE FÊTE NATIONALE! FERMÉ	 OUVERTURE DU CAMP DE JOUR!	POTAGER GRAND JEU 
SEMAINE 2 29 JUIN AU 3 JUILLET (4 JOURS)	CAMP DE JOUR FERMÉ	 MÉGA-ANIMATION	 BONNE FÊTE DU CANADA! OUVERT	SPÉCIALITÉS	POTAGER GRAND JEU 
SEMAINE 3 6 AU 10 JUILLET	 BIBLIOTHÈQUE	BIBLIOTHÈQUE		 PÂQUES SPÉCIALITÉS	POTAGER GRAND JEU 
SEMAINE 4 13 AU 17 JUILLET	 ST-VALENTIN BIBLIOTHÈQUE	 ST-VALENTIN BIBLIOTHÈQUE		SPÉCIALITÉS	POTAGER GRAND JEU
SEMAINE 5 20 AU 24 JUILLET		BIBLIOTHÈQUE		POTAGER GRAND JEU	 NOËL DU CAMPEUR
SEMAINE 6 27 AU 31 JUILLET	 BIBLIOTHÈQUE	BIBLIOTHÈQUE	 NUIT AU CAMP	POTAGER GRAND JEU	 HALLOWEEN ON SE COSTUME!
SEMAINE 7 3 AU 7 AOÛT	 JOURNÉE ARC-EN-CIEL BIBLIOTHÈQUE	 JOURNÉE ARC-EN-CIEL BIBLIOTHÈQUE		SPÉCIALITÉS	POTAGER GRAND JEU 
SEMAINE 8 10 AU 14 AOÛT		 BIBLIOTHÈQUE	 GALA		 BEACH PARTY 

Les blocs en rouge représentent des activités en camp de jour et les blocs en orange représentent des sorties à l'extérieur du camp de jour.
 Les sorties sont sujettes à changement ou à annulation pour des raisons hors de notre contrôle.